

La FRMF saisit le TAS à propos de l'affaire du joueur togolais Mamah Sport

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-10-2009 22:48:31

La Fédération royale marocaine de football (FRMF) a annoncé avoir saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), a propos de l'affaire du joueur togolais Ghaffar Mamah.

Les membres du bureau fédéral, "constatant que la réclamation de la FRMF concernant l'affaire du match Maroc-Togo n'a pas été suffisamment prise en considération par la FIFA, a décidé de porter l'affaire devant le TAS, comme l'y autorise les statuts et règlements de la FIFA", a indiqué un communiqué de la Fédération, publié samedi à la suite de la réunion de son bureau fédéral, tenue jeudi à Rabat.

La FRMF avait saisi la FIFA pour formuler des réserves sur la participation du joueur togolais Ghaffar Mamah avec son équipe national contre le Gabon et le Maroc en juin dernier, alors qu'il n'avait pas encore purgé sa suspension après deux cartons jaunes reçus lors des journées précédentes des éliminatoires.

Les membres du bureau fédéral ont également examiné les préparatifs de la rencontre Gabon-Maroc, prévue le 10 courant à Libreville dans le cadre de la 5^e et avant-dernière journée des éliminatoires Mondial-CAN 2010 de football (groupe A).

Cette réunion, tenue sous la présidence de M. Ali Fassi Fihri, a été consacrée essentiellement à l'étude des travaux effectués par les différentes commissions statutaires, selon le communiqué.

Ainsi, le rapport de la commission des équipes nationales, présenté par son président M. Ali Fassi Fihri, a fait part d'une incontestable perte de compétitivité des sélections nationales, due principalement à des dysfonctionnements avérés dans la gestion des sélections, à une incapacité structurelle à s'adapter à l'environnement des compétitions africaines et, enfin, au déficit de formation des cadres et des joueurs.

Partant de ces conclusions, M. Fihri a invité le bureau fédéral à repenser l'approche nationale du football d'élite en l'inscrivant dans une vision pragmatique, celle d' "honorer le maillot national en étant compétitifs en Afrique d'abord".

Pour atteindre cet objectif, quatre outils majeurs ont été identifiés: renforcer la cohésion des sélections nationales, former une élite de joueurs locaux aux meilleurs standards internationaux, bâtir la compétitivité internationale sur la compétitivité africaine et disposer de ressources humaines suffisantes en nombre et en qualité.

Dans le cadre de la restructuration des compétitions des jeunes, le président de cette commission a appelé à la mise en conformité des catégories d'âge des équipes de jeunes (juniors, cadets,

minimes) avec celles des compétitions FIFA et CAF (-21, -19, -17, -15 ans) et au renforcement de la compétitivité et de la formation des équipes de jeunes des clubs d'élite, tout en mettant l'accent sur la nécessité de garantir à chaque jeune joueur un nombre minimal de matches par an.

Ces recommandations ont été validées par le bureau fédéral qui a décidé de restructurer, à partir de la saison en cours, l'architecture nationale des compétitions de jeunes et de créer de nouvelles compétitions réservées aux équipes des jeunes des clubs de 1ère et de 2è divisions d'élite (championnat d'élite des -20 et -17 ans, championnat des ligues et coupe des sélections des ligues).

Concernant le football féminin, le président de la commission a exposé les nombreuses lacunes dont souffre ce secteur, notamment l'inexistence de structures au sein de la FRMF et des clubs eux-mêmes, l'insuffisance des moyens financiers et le manque de compétitions des jeunes, d'infrastructures et d'écoles de formations destinées aux filles.

Quant aux équipes nationales, a-t-il souligné, elles ne bénéficient pas d'une vision et d'objectifs à court et à moyen termes, ne disposent pas d'un planning annuel et manquent d'encadrement sur le plan évènementiel.

La commission a établi plusieurs propositions et un plan d'action afin de trouver une issue à cette situation, qui seront soumis au bureau fédéral.

Pour sa part, le président de la commission de médecine sportive a notamment présenté un projet de règlement interne sur le fonctionnement de cette fonction, traçant son champ d'intervention dans diverses structures du football marocain et durant les événements qui y sont liés.

La commission élaborera et suivra ainsi, entre autres missions, des tableaux de bord de suivi médical des sélections nationales, de suivi informatisé des joueurs professionnels et de suivi épidémiologique du football amateur.

MAPF